Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental

10 décembre 2025

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME, LES SAHRAOUIS SOUS OCCUPATION MAROCAINE ONT BESOIN D'UNE ATTENTION URGENTE

À l'occasion de **la Journée internationale des droits de l'homme**, le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental souhaite attirer l'attention de la communauté internationale sur la détérioration grave et persistante des droits fondamentaux dans les territoires occupés du Sahara occidental, où la population sahraouie continue de faire face à un climat de répression, d'impunité et de violence systématique. Cette journée, qui marque le 77e anniversaire de l'adoption de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, nous rappelle que la dignité, la justice et la liberté doivent être universelles. Cependant, pour des milliers de Sahraouis sous occupation marocaine, ces principes continuent d'être bafoués au quotidien cinq ans après que le président américain Donald Trump ait illégalement reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, encourageant ainsi le Maroc à intensifier sa répression et contribuant à instaurer un climat d'impunité dans le territoire.

Un schéma de violations systématiques

Selon les données du dernier rapport publié cette année par le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental, la situation dans le territoire occupé montre un schéma de répression systématique à l'encontre des défenseurs des droits humains, qui sont confrontés à un harcèlement quotidien, à une surveillance permanente et à des restrictions de leur liberté de mouvement. Les militants sahraouis qui mènent des actions pacifiques de documentation et de défense sont victimes d'agressions physiques et verbales, tandis que les organisations sahraouies se heurtent à des obstacles croissants pour mener à bien leur travail, notamment la confiscation de matériel, l'impossibilité d'organiser des réunions et la fermeture forcée de locaux.

À cela s'ajoutent des détentions arbitraires et des procès sans garanties. De nombreuses personnes sont arrêtées sans mandat pour avoir participé à des manifestations pacifiques ou exprimé des opinions critiques. Les procédures judiciaires manquent de transparence, reposent sur des aveux forcés et se déroulent souvent sans que les personnes accusées disposent d'une défense adéquate. Ces pratiques se traduisent par des condamnations disproportionnées qui visent à décourager l'activisme social et politique sahraoui.

On constate également un recours excessif à la force contre les manifestants et la population civile, accompagné de perquisitions nocturnes, de destructions de biens et de menaces à l'encontre des familles sahraouies. Plusieurs rapports font état de cas de torture, de traitements cruels et de mauvais traitements dans les centres de détention, ce qui aggrave encore la situation humanitaire. D'autres violations graves comprennent l'**étranglement économique imposé aux défenseurs des droits de l'homme**, ainsi que l'**accaparement des terres à des fins coloniales**, que ce soit par l'État occupant ou par des investisseurs étrangers. ainsi que la **violence sexiste** utilisée comme arme contre les défenseuses des droits humains.

D'autre part, de sévères restrictions à la liberté d'expression, d'association et de presse persistent. Les journalistes indépendants font l'objet de persécutions, tandis que les activités culturelles et les réunions familiales liées à l'identité sahraouie sont souvent interdites. L'accès à l' e territoire reste bloqué pour les

observateurs internationaux, les organisations non gouvernementales journalists, et les délégations parlementaires, ce qui empêche toute surveillance indépendante et favorise un climat d'impunité.

Absence de mécanismes de protection internationale

L'absence d'une mission internationale permanente chargée des droits humains reste l'un des principaux obstacles à la protection effective de la population sahraouie. En effet, depuis 9 années consécutives, le Maroc continue de bloquer l'accès du Haut-Commissariat aux droits de l'homme aux territoires sahraouis occupés. Malgré cela, en mai de cette année, en réponse à une communication de plainte présentée par le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental, l'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits de l'homme commises par l'État marocain (ASVDH) et le Collectif des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental (CODESA), huit rapporteurs spéciaux des Nations unies ont dénoncé publiquement, dans une communication historique, la campagne continue de répression, de discrimination raciale et de violence menée par le Maroc contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme, les journalistes et les militants. Dans cette communication, les rapporteurs spéciaux ont présenté 79 victimes sahraouies, soulignant « le schéma généralisé de violence et d'attaques systématiques qui démontrent la discrimination raciale à l'encontre des Sahraouis ».
L'absence d'observation indépendante crée un **climat d'impunité**, où les violations peuvent être commises sans surveillance ni conséquences.

Appel urgent

En cette date symbolique, le Groupe de travail sur les droits humains au Sahara occidental lance un appel urgent à la communauté internationale, aux États membres de l'ONU, à l'Union africaine et aux organisations régionales pour :

1. **Exiger la fin immédiate de toutes les formes de répression** contre la population civile sahraouie.
2. **Libérer les personnes détenues arbitrairement** pour avoir exercé leurs droits fondamentaux.
3. **Garantir un accès total et sans restriction** au territoire pour les observateurs internationaux.
4. **Mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains** dans le cadre des Nations unies.
5. **Protéger les défenseurs sahraouis** contre les représailles.
6. **Promouvoir un processus politique juste et transparent**, conforme aux résolutions internationales et au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Enfin, en cette Journée internationale des droits de l'homme, nous rappelons que **la lutte du peuple sahraoui pour la justice, la liberté et la dignité est une lutte pour les droits humains**, qui mérite une attention urgente et la solidarité internationale.

Contact:

Groupe de travail sur les droits humains au Sahara occidental (wghrws2020@proton.me)